

TROP CHERE POUR SE MARIER ? REPRESENTATIONS SOCIALES DE LA DOT ET DE SES EFFETS CHEZ LES ETUDIANT·E·S DE L'UAM

Alhassane ABDOURAHAMANE NAJOURM

Enseignant-chercheur à l'Université Abdou Moumouni

*Chercheur au Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Anthropologie
(LERSA)*

nalhassane@gmail.com

Résumé

Cet article analyse les perceptions sociales de la dot chez les étudiant.e.s de l'université Abdou Moumouni (UAM) de Niamey et son lien avec le célibat et la stabilité conjugale. Un questionnaire en ligne et des observations ethnographiques auprès de 110 étudiant.e.s, tous cycles confondus, révèlent que la dot est souvent jugée 1) trop élevée, surtout par les hommes, les étudiant.e.s en master et les plus de 30 ans. Elle est perçue comme un obstacle au mariage et un critère de choix du/de la conjoint.e. Cependant, une part non négligeable des étudiantes la trouve 2) acceptable et la considère comme un droit économique, voire un moyen d'autonomisation, suivant ainsi des discours religieux. Concernant le lien entre dot et stabilité des alliances conjugales, l'étude révèle que 3) la moitié des répondant.e.s n'y voit aucun lien, tandis 4) qu'une minorité associe l'inflation de la dot au sérieux ou à la fragilité du mariage. Enfin, bien qu'elle reste au centre des transactions pré-nuptiales, l'article montre que la dot est 5) négociée, problématisée, influencée par des contraintes économiques, des normes religieuses et des rapports de genre.

Mots-clés : *Dot, Célibat, Conflits conjugaux, Stabilité conjugale*

Abstract

This article analyzes students' perceptions of bridewealth at Abdou Moumouni University in Niamey and its connection to singlehood and marital stability. An online questionnaire and ethnographic observations of 110 students across all academic levels reveal that bridewealth is often considered 1) too high, especially by men, master's students, and those over 30. It is perceived as an obstacle to marriage and a criterion for choosing a spouse. However, a significant portion of female students find it 2) acceptable and view it as an economic right or even a means of empowerment, thereby aligning with religious discourses. Regarding the link between bridewealth and the stability of marital unions, the study reveals that 3) half of the respondents see no connection, while 4) a minority associates its inflation with the seriousness or fragility of the marriage. Finally, although it remains central to premarital transactions, the article shows

that bridewealth is 5) negotiated, contested, and influenced by economic constraints, religious norms, and gender relations.

Keywords: *Bridewealth, Celibacy, Marital conflicts, Marital stability*

Introduction

« Est-ce que vous savez que, normalement, la dot ne doit pas être petite » ? Cette question déclarative est posée, avec un sourire, par Madame Khadijah Diallo sur le plateau de l'émission « Le Rendez-Vous », en mai 2026 au journaliste qui l'interviewait. En lui posant cette question, Madame Khadijah tranche avec le discours dominant, notamment chez les jeunes hommes nigériens, qui répète à l'envi qu'il faudrait « diminuer la dot pour encourager le mariage ». Ancienne cadre de la Banque islamique de développement et ex-président de la Haute Autorité du Waqf, Khadijah Diallo assume une religiosité visible, tout en incarnant une figure de « femme moderne », suivie par les jeunes connectés et urbains. Dans cette interview largement relayée sur les réseaux sociaux, elle décrit la dot comme un droit économique de la femme qui se marie plutôt que comme une simple exigence matrimoniale. Pour appuyer sa vision, elle s'appuie sur le droit musulman. Elle rappelle que le montant de la dot, à ses yeux cadeau du futur époux à sa prétendante, devrait être assez important pour permettre à cette dernière d'en prélever la zakat. Cela signifie, en théorie, l'équivalent d'environ 85 grammes d'or. Ce qui correspond aujourd'hui à près de huit millions et demi de francs CFA, soit environ treize mille euros. Ainsi, la dot n'est pas seulement un symbole religieux, elle devient ici un instrument potentiel d'autonomisation, destiné à équilibrer les rapports de pouvoir conjugaux, par ailleurs jugés inégalitaires. Ce discours, discuté et parfois contesté, résonne fortement chez les jeunes célibataires nigériens, et parmi eux, les étudiant.e.s de l'université Abdou Moumouni. C'est à partir de cette observation que se formule la problématique de cet article. Comment les étudiant.e.s de l'UAM perçoivent-ils/elles aujourd'hui la dot, son montant et ses effets sur l'entrée en union et la stabilité conjugale ? En d'autres termes,

qui des étudiantes ou des étudiants, critique le plus « l'inflation » de la dot, la juge responsable du report du mariage ou de conflit dans le couple ? Comment ces jugements varient-ils selon le cycle d'études et l'âge ?

Pour répondre à ces questions, cette contribution s'appuie sur une recherche par questionnaire auto-administré en ligne auprès de 110 étudiant.e.s en licence, master et doctorat. La méthodologie combine un traitement statistique descriptif et une interprétation socio-anthropologique nourrie par la littérature. Les principaux résultats portent sur 1) les perceptions de la dot selon le genre, le cycle d'études et l'âge ; 2) les effets attribués à la dot sur le choix du/de la conjoint.e, sur le célibat prolongé et sur la probabilité de se marier ; 3) le lien perçu entre le montant de la dot et la stabilité des alliances. Enfin, l'article discute ces résultats à la lumière d'autres travaux sur la *bridewealth*, le marché matrimonial et la recomposition de rapports de genre.

Dot : entre institution symbolique, marchandisation et effets conjugaux

Bridewealth, *dowry*, ou *bride price* en anglais, *Mitgift* en allemand et dot en français. Ces concepts nous révèlent à eux seuls que le *sadakin aure*, en hausa, a non seulement plusieurs appellations mais aussi et surtout plusieurs acceptions, selon le contexte dans lequel il est utilisé. Toutes ces appellations peuvent à première vue signifier la même chose, pourtant, chaque concept cache en lui une histoire, une tradition, un contexte bien spécifique et des représentations différentes.

En Afrique en général et au Sahel en particulier, la dot est une institution sociale. Elle rend effective ou matérialise une alliance conjugale, pas seulement entre les nouveaux conjoints mais aussi entre familles. C'est elle – la dot – qui rend légitime voire légal le mariage. C'est dans cette perspective que Marcoux et Antoine (2014) montrent qu'historiquement, la dot constitue un échange de prestations qui inscrit l'union dans un réseau de droits et d'obligations entre lignages. Plusieurs études sur la nuptialité en Afrique au sud du Sahara soulignent la persistance de cette

institution malgré les transformations et bouleversements socio-économiques, comme le recul de l'âge au mariage, la montée des unions libres, la diversification des trajectoires conjugales, etc. que connaît cette région (Tabutin et Schoumaker, 2004 ; Garenne, 2014 ; Hertrich, 2017 ; Budwinga, 2024). Ainsi, le mariage reste primordial dans le cadre de la reproduction (Cooper 2019), et la dot un marqueur important de validité coutumière et sociale des alliances conjugales. Elle est généralement prioritaire et un passage obligé dans les mariages coutumiers, religieux en Afrique (Antoine et Dial, 2005 ; Calvès, 2007, 2016, Bagayoko, 2021). Cependant, elle n'est pas seulement un marqueur de légitimité des alliances conjugales, elle est également perçue comme un des moyens de stabilité ou d'instabilité conjugale. Existe-t-il vraiment un lien entre la dot et la stabilité matrimoniale ?

Une partie de la littérature existante sur la dot en Afrique s'est intéressée à cette question. Par exemple, Sophia Chae et ses collègues (2021) examinent comment la dot influe sur la stabilité des couples en milieu rural mozambicain. Leur étude montre que les femmes dont le mariage implique le versement de la dot présentent un risque de divorce plus faible sur une période de cinq ans. Néanmoins, bien que la dot ou son versement puisse inciter les époux et leurs familles respectives à préserver l'union face à une séparation socialement et économiquement coûteuse, les études menées en Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal et au Ghana, montrent que son versement est aussi vécu par certains comme une forme d'appropriation symbolique de la femme et est susceptible de légitimer des rapports de domination qui renforcent le patriarcat – *matrimonial authority over wives* – (Antoine et Dial, 2005 ; Adjei et Mpiani, 2018). En plus de ses effets sur la stabilité du couple, son montant ou sa relative inflation rend pour beaucoup de jeunes, hommes et dames, le mariage inaccessible. Faisant partie d'un ensemble de frais mobilisés dans le cadre du processus des alliances conjugales, la dot en constitue un des piliers économiques et financiers. Avec la monétarisation des échanges, des rapports sociaux, l'urbanisation, et la compétition de statuts, son montant a

fortement augmenté (Antoine, 2006 ; Marcoux et Antoine, 2014). De ce fait, les jeunes adultes se trouvent pris dans une attente prolongée pour avoir accès au statut de marié, faute de ressources économique et financière leur permettant son versement (Hanwana, 2012 ; Budwinga, 2024 ; Abdourahamane Najoum, 2026).

1 Méthodes et matériels

Cette contribution constitue la seconde étape d'un chantier de recherche sur la nuptialité en milieu estudiantin nigérien. Un premier article, fondé sur la même enquête administrée auprès d'un échantillon de 110 étudiant.e.s de l'UAM, composé de 53 dames et 57 hommes, a analysé l'âge au premier mariage et le prolongement du célibat (Abdourahamane Najoum, 2026). La présente contribution reprend le même matériau empirique, mais en se concentrant sur la seconde dimension des outils de recherche : la dot et le coût du mariage en milieu étudiant. En d'autres termes, si le premier article interrogeait surtout le « quand » ou le calendrier et la temporalité du mariage chez « nos » étudiant.e.s, celui-ci traite du « combien et avec quels effets ». Il s'agit donc d'un prolongement analytique lié à la nuptialité en milieu universitaire. L'étude repose sur une enquête mixte, de type socio-anthropologique, qui combine un matériau quantitatif issu d'une enquête par questionnaire avec des observations ethnographiques auprès des étudiant.e.s de licence, master et doctorat de l'UAM. Elle interroge comment les jeunes universitaires de Niamey pensent ou perçoivent la dot, son montant, ses effets sur le choix du conjoint, son rôle supposé dans le prolongement du célibat et son impact sur l'(in)stabilité des alliances conjugales. Autrement dit, il s'agit ici de construire progressivement du sens aux données brutes collectées (Quivy et Van Campenhoudt, 2011) pour comprendre comment, dans ce milieu où se croisent socialisation académique, religieuse, aspiration à l'autonomie et contraintes économiques, cette institution est à la fois symbolique, capital

espéré et facteur de blocage. Cela permet la production à la fois des « chiffres descriptifs » pour saisir les jugements des étudiant.e.s sur la dot, et des « chiffres explicatifs » pour fournir un corpus explicatif suffisant à la compréhension des profils conjugaux des étudiant.e.s ainsi que de leurs perceptions selon le genre, le cycle d'études et l'âge (Singly, 1992).

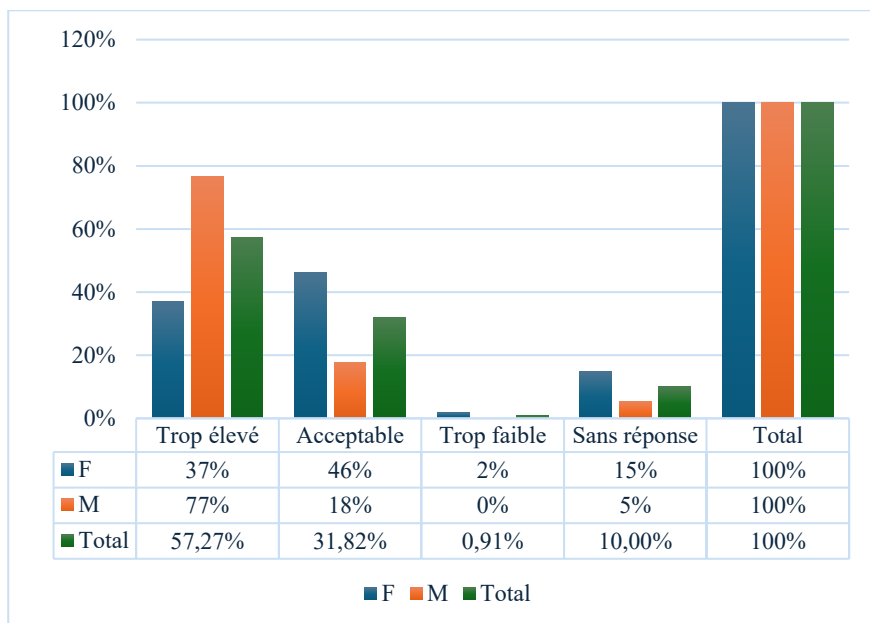
Ainsi, l'outil principal de l'enquête du terrain est un questionnaire auto-administré en ligne, conçu sur la plateforme Microsoft Forms. L'échantillonnage probabiliste de type simple a été utilisé pour la collecte des données. Cette dernière s'est déroulée sur douze jours, notamment du 11 au 23 avril 2026. Le questionnaire comportait des questions fermées et des questions ouvertes – justifications, commentaires libres – qui ont été codées et intégrées à l'analyse. Comme déjà évoqué, à ces matériaux quantitatifs s'ajoutent des données qualitatives issues de débats repérés sur les réseaux sociaux ainsi que des observations et échanges non formels avec les étudiant.e.s, consignés dans un carnet de terrain et mobilisés pour l'interprétation des résultats.

2 Résultats et discussions

Ce point analyse les perceptions des étudiant.e.s sur le montant de la dot selon le genre, le niveau d'études et les âges. Pour ce faire, trois graphiques ont été élaborés à partir des données statistiques collectées sur le terrain. Ces graphiques dessinent un paysage assez clair des représentations des étudiants du montant de la dot et de leurs variations selon les variables retenues – genre, cycle d'études et âge. L'analyse de ces graphiques confirme l'idée d'une dot largement perçue comme « trop élevée ». Cependant, elle nous révèle que ces représentations diffèrent considérablement selon le genre et le cycle d'études.

2.1 Dot : « trop élevée » pour les hommes, « acceptable » pour les femmes

Graphique 1 : Perceptions du montant de la dot selon le genre



Source : auteur

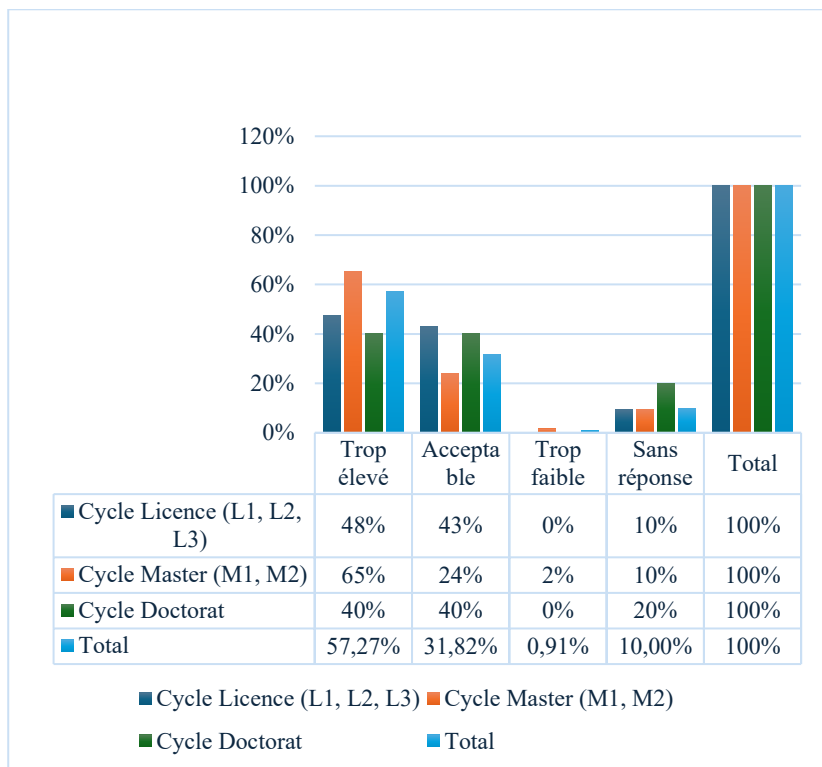
Ce graphique montre que les étudiantes jugent différemment le montant de la dot par rapport à leurs collègues étudiants. Par exemple, alors que 77 % de ces derniers le jugent « trop élevé », il n’y a que 37 % des étudiantes qui le jugent ainsi. Inversement, 46 % de ces étudiantes le considèrent « acceptable », contre seulement 18% des étudiants. Cela nous montre que la dot ou son montant est massivement perçue comme une charge ou un fardeau par les hommes, et plus souvent comme normal, voire « insuffisant » par les femmes, avec concrètement 2% qui le jugent « trop faible ».

Cela nous renvoie non seulement à la question déclarative posée, avec sourire, par Madame Khadijah Diallo sur le plateau de l’émission « Le Rendez-Vous », au journaliste qui l’interviewait,

mais aussi au fait que les étudiant.e.s se situent de part et d'autre de l'institution. Autrement dit, pendant que les hommes se projettent en futurs « payeurs » ou « donneurs » de la dot dans un contexte de chômage et de manque d'activités économiques, les jeunes étudiantes se voient en futures « bénéficiaires » d'un transfert d'argent qu'une partie de la littérature décrit comme à la fois un signe de statut, de considération et de capital économique (P. Antoine, 2006 ; R. Marcoux et P. Antoine, 2014 ; A. Abdourahamane Najoum, 2019, 2020 ; T. Emmers-Sommer, 2023). Si pour les étudiants ce montant entre dans le registre de la contrainte financière qui retarde le mariage, pour les femmes, il demeure un droit et une reconnaissance, censés être un « capital économique » possible pour rejoindre l'idée de Kadijah Youssouf Diallo. Est-ce que ces représentations changent selon le cycle d'études ?

2.2 Montant de la dot et cycles d'études : « Trop élevé » pour les étudiant.e.s en master

Graphique 2 : Perceptions relatives au montant de la dot selon le cycle d'études



Source : auteur

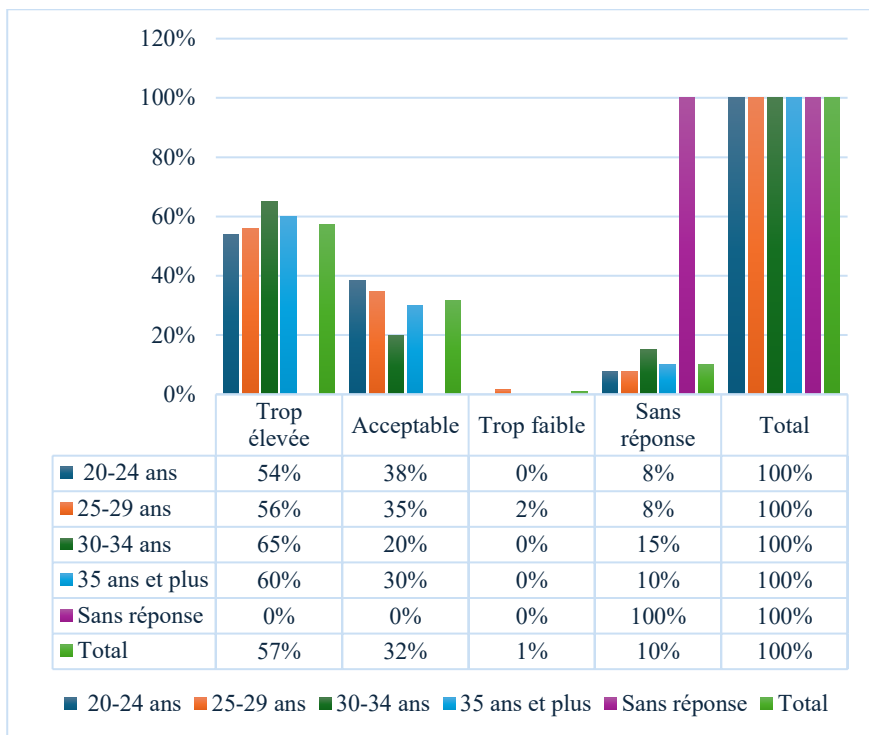
Cette figure synthétise les représentations du montant de la dot selon le cycle d'études des étudiant.e.s de l'université Abdou Moumouni. A la première lecture, le graphique montre que la perception d'une dot « trop élevée » augmente entre le cycle de licence – 48% – et celui de master – 65% –, pour redescendre chez les doctorant.e.s, avec 40%. A l'inverse, le pourcentage de celles et ceux qui la jugent « acceptable » est en dents de scie. Il est de 43%

chez les étudiant.e.s en licence, 24% en master pour remonter à 40% chez les étudiant.e.s en doctorat.

La deuxième lecture du graphique confirme les résultats de l'étude précédente sur l'âge au premier mariage chez ces mêmes étudiant.e.s (Abdourahamane Najoum, 2026). Si les étudiants en master sont ceux qui jugent le montant de la dot élevé, c'est parce qu'ils sont précisément à l'âge et à un moment du cursus académique où le mariage devient le plus probable – fin de cycle, entrée sur le marché d'emploi. Ainsi, la dot se présente comme un seuil économique à franchir, dans un contexte où ils dépendent majoritairement de leurs parents et/ou sans emploi stable (Hanwana, 2012 ; Carling, 2015). En outre, le fait que les doctorant.e.s soient proportionnellement moins nombreux à juger le montant moyen de la dot « trop élevé » peut manifester à la fois une insertion professionnelle en cours, une certaine capacité à relativiser et probablement une plus grande familiarité avec les débats juridiques et religieux liés à la dot.

2.3 Ages des étudiant.e.s et critiques croissantes du montant de la dot

Graphique 3 : Perceptions du montant de la dot selon les âges



Source : auteur

Ce graphique met en évidence une critique par tranches d'âge du montant de la dot comme « trop élevé ». Cette critique n'est pas seulement forte à tous les âges, elle s'accroît aussi avec l'avancée en âge. Par exemple, elle passe de 54% chez les étudiant.e.s de 20 à 25 ans à 56% chez les 25 à 29 ans. Elle atteint 65% chez les 30-34 ans. Parallèlement, la proportion de ceux et celles qui le trouvent « acceptable » diminue globalement avec l'âge. Elle passe de 38% à 20-25 ans à 35% à 25-29 ans et 20% à 30-34 ans. Ce résultat montre

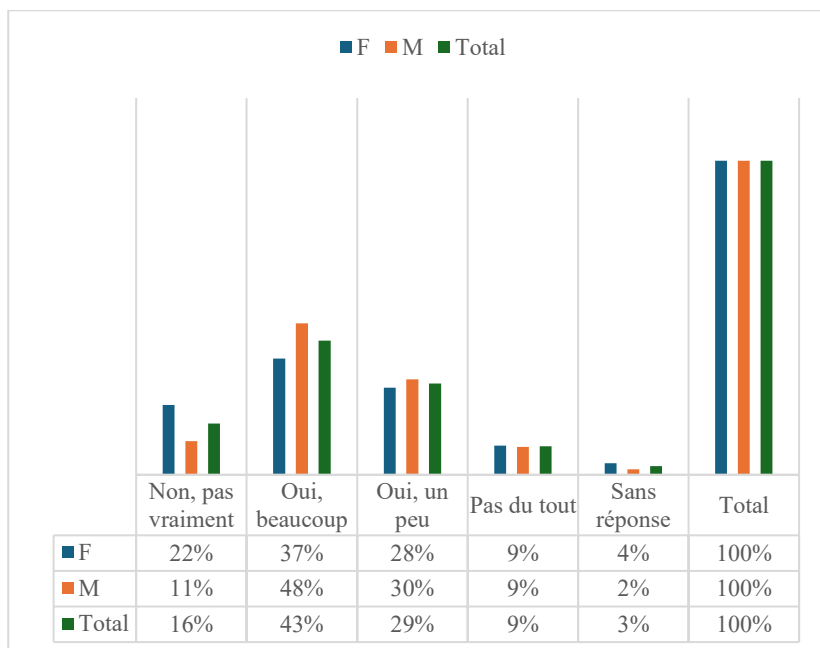
que plus les étudiant.e.s avancent dans leurs études, plus ils/elles ressentent la dot ou son montant comme un poids économique. Cela confirme les analyses multi-pays (Tabutin et Schoumaker, 2004) et celles de Budwinga (2024) sur le lien entre « l'inflation de la dot », chômage des jeunes et report du mariage. En revanche, le fait que dans chaque tranche d'âge entre un cinquième et un tiers le trouve « acceptable », relativise l'idée d'une inflation de la dot. Cela montre aussi que l'institution en elle-même n'est pas rejetée. En effet, ces résultats montrent que, chez « nos » étudiant.e.s, la dot est massivement perçue comme « trop chère », et ce, surtout chez les hommes et les étudiant.e.s en master, mais qu'elle demeure au centre des transactions matrimoniales. Ils prolongent aussi les observations faites dans d'autres capitales ouest-africaines – Ouagadougou, Dakar, Accra – sur le rôle de la dot dans la recomposition des calendriers matrimoniaux (Antoine et Dial, 2005 ; Marcoux et Antoine, 2014).

2.4 Dot, choix du conjoint et célibat

Ce point traite de 1) l'influence de la dot sur le choix du conjoint selon le genre et 2) les représentations des effets de son montant sur le célibat. L'analyse faite de ces deux sous-points montre que pour les étudiant.e.s à l'UAM, la dot est perçue comme un paramètre central du marché matrimonial, au point d'influer à la fois dans le choix du conjoint et dans l'explication du célibat prolongé.

2.4.1 Dot comme critère actif dans la sélection du conjoint

Graphique 4 : Influence du montant de la dot sur le choix du/ de la conjoint.e selon le genre



Source : auteur

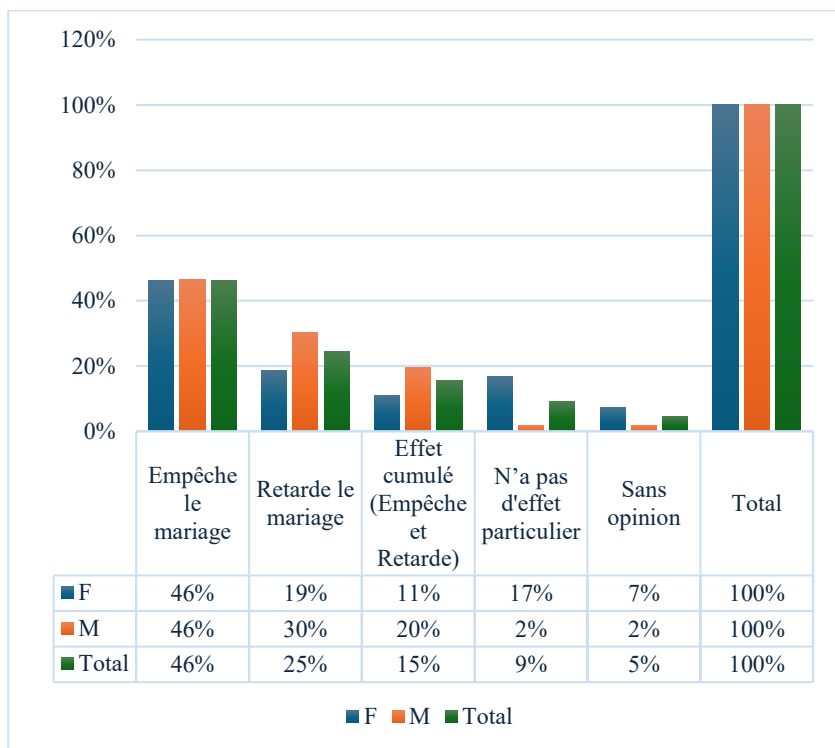
Ce graphique montre que près des trois quarts des répondant.e.s pensent que le montant de la dot influe sur le choix du conjoint. 43 % des répondant.e.s répondent « oui, beaucoup » et 29 %, « oui, un peu », contre seulement 16 % « non, pas vraiment » et 9 % « pas du tout ». Cela signifie que la dot est pour une large majorité un « filtre » matrimonial réel. Ce qui est encore intéressant, la perception de ce filtre matrimonial dépend du genre. Par exemple, du côté masculin, presque la moitié des étudiants – 48 % – affirment que son montant influe « beaucoup » sur leur choix, et

30 % « un peu ». Les résultats montrent que seuls 11 % des hommes pensent que ce montant n'a pas d'impact sur le choix de la conjointe. Si l'on fait le cumul de ceux qui pensent l'inverse, près de 80 % des hommes affirment que la dot ou son montant pèse dans la manière de se projeter vers une union. Autrement dit, cette réalité les conduit à privilégier certain.e.s partenaires plutôt que d'autres. Cela démontre que les alliances conjugales sont en réalité encadrées par des exigences économique et financière où l'homme et la femme doivent évaluer en permanence non seulement la compatibilité affective, mais aussi et surtout la réalité financière du prétendant avant de s'engager pour l'alliance.

Néanmoins, du côté féminin, les résultats sont plus nuancés. 37% des dames déclarent que ce montant influe « beaucoup » sur leur sélection du conjoint, et 28% « un peu ». Il y a jusqu'à 22% parmi elles qui pensent que le montant de la dot n'a pas d'impact sur leurs sélections et 9%, « pas du tout ». Cela signifie qu'une bonne partie des étudiantes n'admettent ou ne reconnaissent pas que la dot soit un critère déterminant dans le choix de leur futur époux. Cela manifeste peut-être une volonté de déplacer le centre de gravité d'une alliance conjugale vers l'affect et la supposée compatibilité soutenue par l'idée du mariage par amour (Calvès et Gnoutmou Thiombiano, 2014). Cela démontre aussi que ce sont plutôt les hommes qui portent généralement les charges financières liées au mariage et les négociations qui vont avec.

2.4.2 Dot comme obstacle au mariage et raison du célibat prolongé

Graphique 5 : Perceptions des effets du montant de la dot sur le célibat selon le genre



Source : auteur

Cette illustration montre comment les étudiant.e.s perçoivent les effets de la dot sur le célibat. Elle montre que 46 % considèrent que la dot empêche le mariage. 25 % pensent qu'elle le retarde et 15 % déclarent un effet cumulé. Il y a seulement 9 % qui estiment qu'elle n'a pas d'effet particulier sur le célibat prolongé. En d'autres termes, plus de huit répondant.e.s sur dix estiment que la dot est un facteur de blocage conjugal temporaire ou durable.

Cependant, ce jugement est considérablement partagé entre femmes et hommes. Par exemple, si chez les hommes, 30 % parlent de retard, 20 % de double effet et seulement 2 % sans effet particulier. Chez les dames, il n'y a que 19% qui évoquent un retard, 11% un effet cumulé et jusqu'à 17 % pensent que la dot n'a pas d'effet particulier. La différence de jugement est considérable. L'un dans l'autre, cette réalité liée au prolongement du célibat contribue au développement des unions « libres » ou « intermédiaires » qui peuvent ou non déboucher plus tard sur une union formelle et légitime (Calvès et N'bouke, 2018 ; Budwinga, 2024).

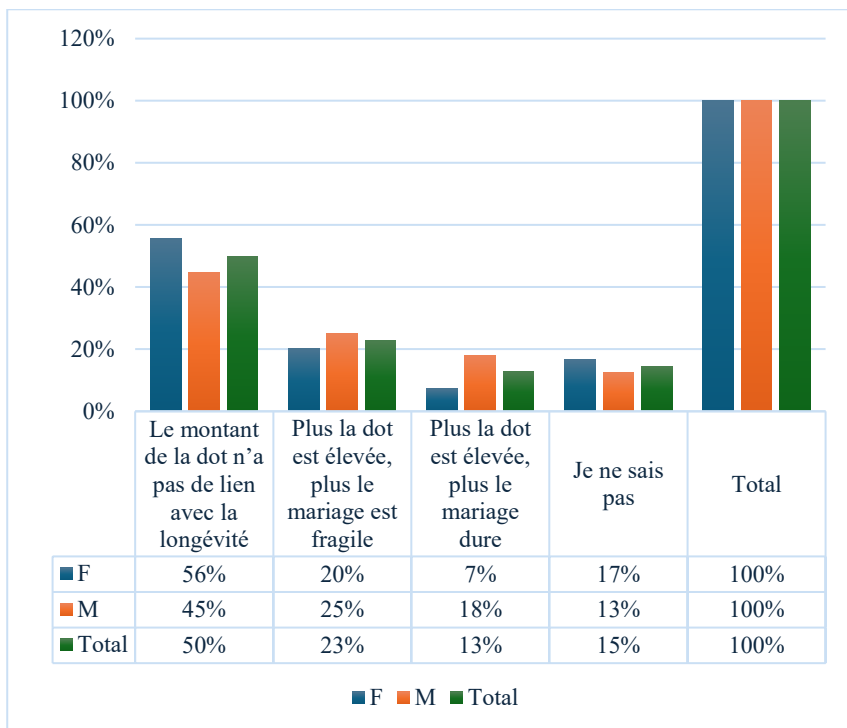
Ces résultats montrent que ce sont les hommes surtout qui considèrent la dot comme un obstacle au mariage. Étant étudiants, ils n'ont ni emploi, ni ressources financières nécessaires leur permettant de verser les montants attendus. Ils se sentent, par conséquent, exclus de fait du marché matrimonial (Honwana, 2012). En revanche, si l'on cumule les données féminines « pas d'effet particulier » et les « sans opinions », près d'un quart ne l'associe pas directement à leur propre célibat. Cela démontre aussi qu'elles légitiment plus que les hommes l'institution. Elle est à leurs yeux un droit et probablement une ressource potentielle (Emmers-Sommer, 2023). L'ensemble des résultats révèle que la dot est à la fois désirée lorsqu'elle est perçue comme un signe de valeur, un critère de distinction et un possible capital ; et redoutée, lorsque l'on regarde son coût financier ou ses effets sur le report du mariage. Quels effets a la dot sur la stabilité des alliances conjugales ?

2.5 Dot et stabilité conjugale

Deux graphiques ci-dessous nous permettent d'analyser les représentations sociales des étudiant.e.s relatives à la corrélation entre le montant de la dot et la stabilité des alliances conjugales.

2.5.1 Perceptions genrées du lien entre montant de la dot et stabilité des alliances conjugales

Graphique 6 : lien entre montant de la dot et stabilité du mariage selon le genre



Source : auteur

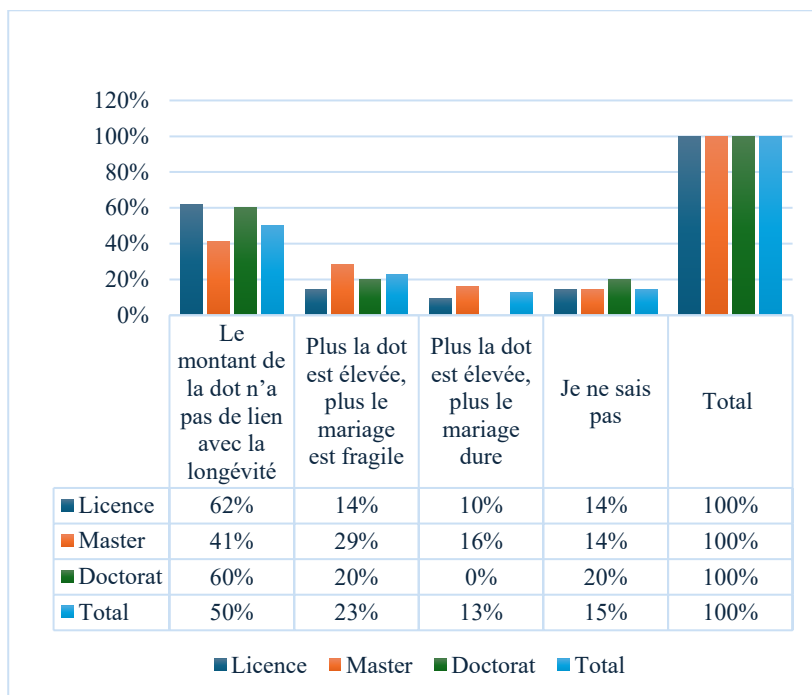
Ce graphique montre que la moitié des répondant.e.s considèrent que le montant de la dot n'a pas de lien avec la longévité du mariage. Ainsi, la moitié des personnes touchées par la recherche refusent l'idée que la solidité d'un mariage soit liée au montant de sa dot. Pour eux, ce sont plutôt d'autres facteurs comme l'affection, le respect, la compatibilité, la communication qui font durer une alliance conjugale. Cependant, 23% pensent que plus la dot est élevée, plus le mariage dure longtemps, tandis que 15%

déclarent n'avoir aucune idée sur ce lien. Cela signifie que si pour certains le montant jugé élevé de la dot influe sur la stabilité de l'union, pour d'autres il la fragilise.

Concernant le genre, il y a plus de femmes qui estiment que ce montant n'a pas de lien avec la longévité du mariage. Elles sont à 56 % contre 45 % des hommes. Par conséquent, les étudiantes ne veulent pas réduire leur avenir conjugal à une transaction financière. Le graphique montre que sur toutes les variables retenues, les femmes sont celles qui lient le moins le montant de la dot à la stabilité ou instabilité conjugale. Par exemple, 25 % des hommes contre 20 % des femmes jugent qu'une dot élevée rend le mariage plus fragile. 18% des hommes et seulement 7% de leurs collègues femmes estiment qu'elle fait durer une alliance. De ce fait, l'idée qu'un homme ayant investi « cher » pour se marier serait plus réticent à rompre et/ou une femme dotée « chère » ou sa famille serait plus impliquée dans la préservation de l'union, résonne plus chez les hommes que chez les femmes.

2.5.2 Du rejet au doute raisonné : l'influence du niveau d'études

Graphique 7 : Perceptions du lien entre montant de la dot et stabilité du mariage selon le cycle d'études



Source : auteur

Pour aller plus loin dans l'analyse, il a été jugé utile d'étudier comment, par cycle d'études, les étudiant.e.s perçoivent le lien entre le montant de la dot et la stabilité du mariage. Ce graphique montre que les étudiant.e.s en licence sont ceux/celles qui pensent le plus que la dot n'a pas de lien avec la longévité conjugale, avec 62 %. Parmi eux/elles, seulement 14 % le trouvent comme facteur de fragilité d'une union et 10 % comme protecteur d'alliance. En master, par contre, leur position est partagée. A 41 %, ils/elles

trouvent le montant de la dot sans lien avec la stabilité conjugale, bien que 29 % considèrent qu'un montant élevé fragilise l'union et seulement 16 % y voient un facteur de durabilité. Comment interpréter cela ? Ces résultats peuvent être liés aux analyses sur le coût croissant du mariage et le *waithood* en milieu urbain (Calvès 2007 ; Honwana, 2012 ; Garenne, 2014). Cela peut être interprété par le fait qu'ils se situent à l'interface entre les études et l'entrée possible en union. Leurs réponses manifestent une conscience aiguë des dépenses qui les attendent et probablement des risques d'endettement qui y sont associés (Budwinga, 2024). En doctorat, la prudence augmente car plus de la moitié des répondant.e.s la neutralise et un cinquième la critique, pendant qu'un autre cinquième admet n'avoir aucune idée sur le lien.

Enfin, ces résultats démontrent que, pour les étudiant.e.s de l'UAM, la dot est certes perçue comme un coût qui rend difficile l'accès au mariage, mais ni elle ni son montant ne sont considérés comme un levier mécanique de stabilité ou d'instabilité des alliances conjugales. Les étudiant.e.s tendent à considérer d'autres aspects comme ceux liés à l'affection, à la morale et à la religion pour faire durer une union maritale. Ils/elles reconnaissent, en revanche, que les montants de la dot jugés élevés peuvent être source de tensions à la fois économiques et symboliques pouvant fragiliser l'union, dans un contexte d'insécurité économique et financière permanente. Tout cela confirme que même en milieu universitaire, le cadre d'une norme matrimoniale avec dot est d'actualité. Ce cadre est cependant perçu plus comme un enjeu économique et/ou de reconnaissance qu'une clé ou garantie de bonheur ou de longévité conjugale.

Conclusion

Les principaux résultats de cette étude montrent que la majorité des étudiant.e.s jugent le montant moyen de la dot « trop élevé ». Ce jugement est particulièrement massif chez les jeunes hommes étudiants et chez les étudiant.e.s en master ainsi que chez les plus de trente ans. Cette réalité fait en sorte que la dot est perçue comme un obstacle réel qui retarde, voire empêche l'accès au mariage. Concrètement, plus de quatre étudiant.e.s sur cinq estiment que ce montant contribue à prolonger le célibat, pendant que près des trois quarts considèrent qu'il influe « beaucoup » ou « un peu » sur le choix du conjoint. Ainsi, la dot pèse de façon considérable dans les stratégies matrimoniales étudiantes. Elle filtre non seulement les unions possibles, oblige les étudiants à tenir compte de leur capacité à la verser, mais aussi alimente un sentiment de *waithood* chez eux/elles (Calvès, 2007 ; Honwana, 2012 ; Budwinga, 2024) alors qu'ils/elles sont déjà avancé.e.s dans leurs parcours universitaires. Alors pourquoi existe-t-il un écart entre ce que Madame Khadijah Diallo pense sur le montant de la dot et ce qu'une grande partie des étudiants de l'UAM pensent ?

Avant de répondre à cette question, il faut préciser que le montant moyen de la dot à Niamey varie entre 500.000 et 1.000.000 de CFA, soit environ entre 770 et 1500 euros. La réponse à cette question est que, comme déjà évoqué, les dames sont le plus souvent celles qui légitiment le plus l'institution en s'inscrivant dans un registre religieux et normatif. La défense d'une dot conséquente ou suffisamment élevée manifeste chez elles un statut particulier et permet de se distinguer des autres. En plus de cela, les observations faites sur le terrain montrent que ce montant, jugé souvent « trop élevé » chez les jeunes hommes en âge de se marier, ne permet pas de couvrir l'ensemble des dépenses pour équiper en meubles et ustensiles de cuisine le nouveau foyer du jeune couple qui se marie pour la première fois. Ce qui oblige les parents, amis et connaissances à donner leur contribution (Abdourahmane Najoum, 2019, 2020 ; Bagayoko 2021).

Par ailleurs, l'étude révèle que la perception de la dot comme trop élevée augmente avec l'âge des étudiant.e.s. Cette perception est non seulement davantage marquée chez les 20-25 ans, mais aussi chez les 30-34 ans. Cela vraisemblablement en raison d'expériences et frustrations liées aux coûts du mariage. Ainsi, son montant influe significativement sur le choix du/de la conjointe, surtout chez les hommes, et devient un critère matrimonial au-delà de l'affinité. La majorité des répondants, hommes et femmes pensent que la dot retarde voire empêche le mariage. Les hommes, plus que les femmes, la perçoivent comme un facteur central du célibat prolongé.

Concernant la stabilité du mariage, environ la moitié des répondant.e.s, surtout les femmes, considèrent que la dot n'exerce aucune influence directe. En revanche, une minorité, plus masculine, perçoit une dot élevée comme un facteur susceptible d'engendrer tantôt une fragilisation tantôt une consolidation de l'union. De plus, les étudiant.e.s de licence sont les plus nombreux à affirmer que la dot n'a pas d'impact sur la stabilité conjugale, tandis qu'en master la proportion de ceux qui considèrent une dot élevée comme un facteur de fragilité augmente.

Enfin, la conjonction des critiques relatives au coût élevé de la dot, sa valorisation et la représentation de celle-ci comme un droit et un potentiel capital pour la femme expliquent une certaine ambivalence que révèlent les résultats de cette étude. Les étudiants sont confrontés à une norme matrimoniale impliquant le versement de la dot, tout en subissant quotidiennement des contraintes économique et financière qui rendent, pour le moins, difficile leur entrée en union. Par conséquent, chez « nos » étudiant.e.s, la dot est au cœur d'une recomposition des rapports de genre et des temporalités conjugales. Son caractère incontournable la rend sujette à discussion, négociations et parfois à contestation, notamment lorsqu'elle prolonge le célibat, retarde ou empêche le mariage et/ou devient un potentiel facteur de fragilisation des alliances conjugales.

Bibliographie

ABDOURAHAMANE NAJOUR Alhassane, 2019, « When Women prefer Repudiation over Divorce. The role of Sadaki (bridewealth) in Marriage, Repudiations and Divorces in Niamey, Niger », in *African Studies Working Papers (University of Bayreuth)*, N° 23, pp. 25-41.

ABDOURAHAMANE NAJOUR Alhassane, 2020. *Les ruptures conjugales en Afrique subsaharienne musulmane : Analyse socio-anthropologique du tashi, de la répudiation et du divorce à Niamey, Niger*, L'Harmattan, Paris

ABDOURAHAMANE NAJOUR Alhassane, 2026, « Age au mariage et prolongement du célibat chez les étudiant.e.s de l'université Abdou Moumouni », in *Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS)*, N° 14, pp. 353-366.

ADJEI Stephen Baffour et MPIANI Anthony, 2018, « Bride price, Cultural and Gender Identity, and Husband-to-Wife Abuse in Ghana », in *Victims and Offenders* 13, N°7, pp. 921-937.

ANTOINE Philippe et DIAL Fatou Binetou, 2005, « Mariage, divorce et remariage à Dakar et à Lomé », In : *Familles au Nord, famille au Sud*, K. VIGNIKIN & P. VIMARD (dir.), pp. 205-232, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve

ANTOINE Philippe, 2006, « The complexities of nuptiality: from early female union to male polygamy in Africa », In: *Demography: Analysis and Synthesis*, G. CASELLI, J. VALLIN & G. WUNSCH (dir.), pp. 355-37, Vol. 1, Elsevier, Amsterdam

BAGAYOKO Sidy Lamine, 2021, « Du paiement de la dot à la chambre nuptiale », Anthrovision [En ligne] sur : <https://journals.openedition.org/anthrovision/8039?lang=fr> , consulté le 3 septembre 2026.

BUDWINGA Maurice, 2024. *Etude socio-anthropologique de l'impact de la dot-mariage sur la vie socio-économique des familles urbaines de la Mairie de Bujumbura*. Mémoire de Master en soci-anthropologie, Université de Burundi, Bujumbura

CALVÈS Anne-Emmanuèle, 2007, « Too poor to marry? Urban employment crisis and men's first entry into union in Burkina Faso », in *Population*, Vol. 62, N° 2, pp. 293-311.

CALVÈS Anne-Emmanuèle, 2016, « First union formation in urban Burkina Faso: competing relationship transitions to marriage or cohabitation », in *Demographic Research*, Vol. 34, pp. 421-450.

CALVÈS Anne-Emmanuèle et GNOUTMOU THIOMBIANO Bilampoa, 2014, « Quand les jeunes célibataires se mettent en couple : scolarisation féminine et choix des partenaires à Ouagadougou », In : *Le mariage en Afrique. Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, R. MARCOUX & P. ANTOINE (dir.), pp. 266-287, Presses de l'Université du Québec, Québec

CALVÈS Anne-Emmanuèle et N'BOUKE Afiwa, 2018, « Le mariage, l'union libre et nouveau contexte de formation de la famille à Ouagadougou », In : *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, R. MARCOUX (dir.), pp. 243-262, Presses de l'Université du Québec, Québec

CARLING Jørgen, 2015, « Pathways out of waithood: initial steps towards a conceptual framework », communication présentée à la European Conference on African Studies (ECAS), Paris

CHAE Sophia, AGADJANIAN Victor et HAYFORD Sarah R., 2021, « Bridewealth marriage in the 21st century: A case study from rural Mozambique », in *Journal of Marriage and Family*, Vol. 83, N°2, pp. 409-427.

COOPER Barbara M., 2020. *Countless Blessings: A history of Childbirth and Reproduction in the Sahel*, Indiana University Press, Bloomington

DE SINGLY François, 1992. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan, coll. « 128 », Paris

EMMERS-SOMMER Tara, 2023, « The price of bride price? Considerations », in *Gender Studies*, Vol. 22, N° 1, pp. 89-104.

GARENNE Michel, 2014. *Trends in Marriage and Contraception in sub-Saharan Africa: A Longitudinal Perspective on Factors of Fertility*

Decline, Analytical Studies, N°42, ICF International, DHS. Rockville

HERTRICH Véronique, 2017, « Trends in age at marriage and the onset of fertility transition in sub-Saharan Africa », in *Population and Development Review*, Vol. 43, N°S1, pp. 112-137.

HONWANA Alcinda Manuel, 2012. *The time of Youth. Work, Social Change and Politics in Africa*, Kumarian Press, Boulder

MARCOUX Richard et ANTOINE Philippe, 2014. *Le mariage en Afrique. Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Presses de l'Université du Québec, Québec

QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, 2011. *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^e éd., Dunod, Paris

TABUTIN Dominique et SCHOUMAKER Bruno, 2004, « La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique », in *Population*, Vol. 59, N°3-4, pp. 519-621.